

# Villeneuve Infos

Le Magazine d'information Municipal - N° 6 Été 2021



[www.villeneuve delariviere.fr](http://www.villeneuve delariviere.fr)



Mairie de Villeneuve de la Rivière - Officiel



Élection du Conseil Municipal des Enfants le 22 juin 2021



# SOMMAIRE

03

édito

04

Une année au périscolaire

05

Budgets 2020 - 2021

06

Vie Associative - Vie du CCAS

07

Vie Municipale

08

Les Rendez-vous de l'été

**Chères Villeneuvoises,  
Chers Villeneuvois,**

l'édito

**D**epuis trop longtemps nous sommes témoins d'actes d'incivilités récurrents qui gangrènent notre commune :

- poubelles brûlées, jetées dans le canal ou au milieu des rues - au risque de provoquer des accidents ;
- dégradation du boulodrome ;
- véhicules et bâtiments « caillassés » ;
- jardins et serres agricoles saccagés ;
- traversée du village par des véhicules roulant à très vive allure alors que nous sommes en zone 30 km/h ;
- omniprésence de rodéos de motos et/ou de voitures dans les rues et le parking du stade ;
- non-respect du couvre-feu et des mesures sanitaires ;
- rébellion contre les forces de police ;
- troubles permanents à l'ordre public, et j'en passe !!!

La multiplication de ces actes d'une rare violence commise par une minorité agissante qui ne recule plus devant rien, la banalisation de l'économie parallèle n'est pas tolérable.

Les Villeneuvois n'en peuvent plus, cette situation ne peut plus durer, sans quoi je crains le pire.

Je précise que des mises en « garde à vue » ont déjà eu lieu et que des procédures judiciaires sont en cours, par ailleurs, la commune n'hésitera pas à déposer des plaintes nominatives dès que des faits seront avérés et les auteurs identifiés.

Pour toutes ces raisons, j'ai organisé le 1er juin dernier une réunion entre la Police Municipale Intercommunale, la Gendarmerie, les élus et les parents de jeunes Villeneuvois identifiés et les jeunes également, afin de bien mettre en garde ceux qui, avec l'appui d'une population venant de l'extérieur de la commune, s'amuse à « vouloir mettre le feu à Villeneuve » ou « faire régner la loi du plus fort » selon les mots qui ont été prononcés par certains !

**«Des rondes nocturnes et diurnes  
avec la Police Municipale Intercommunale  
et la Gendarmerie vont être intensifiées »**

Cette réunion a donné lieu à de franches discussions où chacun a pu s'exprimer et donner son point de vue.

Des propositions ont été avancées et il a été convenu, notamment, que l'élue en charge de la jeunesse organise une rencontre avec les jeunes, afin de bien cerner les problèmes et d'enrayer cette vague d'incivilités, voire de délinquance.

Toutefois, j'ai demandé aux autorités d'être toujours très vigilantes et intransigeantes en cas de récurrence d'actes de malveillance.

**«La plus grande fermeté  
sera appliquée»**

A cet effet, des rondes nocturnes et diurnes avec la Police Municipale Intercommunale et la Gendarmerie vont être intensifiées et la plus grande fermeté sera appliquée.

Nous sommes tous conscients des difficultés qu'une certaine jeunesse peut rencontrer, mais nous ne pouvons pas cautionner des actes délictueux qui oppressent la population et sont facteurs de risques graves de scission dans la communauté villeneuvoise.

Gageons qu'en ce début d'été, la jeunesse retrouvera un plus grand espace de liberté et que le calme et la quiétude se réinstalleront sur notre commune.

Patrick  
**PASCAL**

Maire de Villeneuve



## Une année d'activités au péricolaire

Tout au long de l'année scolaire les enfants ont évolué par groupe de classe pour prendre leurs repas et effectué des activités auprès des animatrices (Amandine, Armelle, Marjorie, Natacha, Patricia et Sonia).

L'équipe pédagogique a proposé des animations diverses dans le respect du protocole sanitaire.

Décorations des sapins de Noël du village, carte des aînés, Yoga, danse, jeux de société, Legos, Kapla, lancer de balle, foot, peinture, collage, parcours motricité, planisphères.



**«L'équipe pédagogique a proposé des animations diverses dans le respect du protocole sanitaire»**



Le 8 avril, le conseil municipal a voté le compte administratif 2020 (résultats de 2020) et le budget primitif pour l'année 2021.

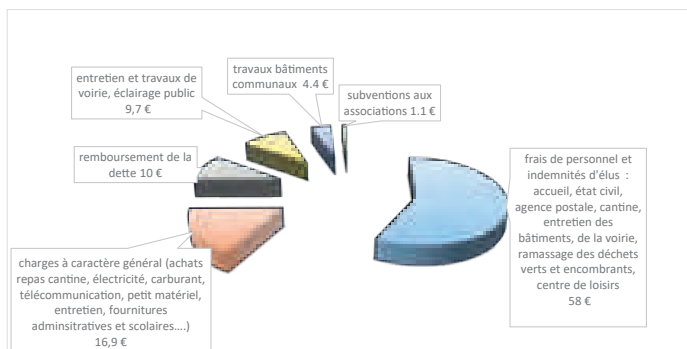
Malgré une année complexe, du fait notamment de la crise sanitaire, la commune a maintenu et développé les services à la population, continué à effectuer des travaux pour tous.

En 2020, la commune a perçu 1 170 087 € de recettes et réalisé 1 066 420 € de dépenses.

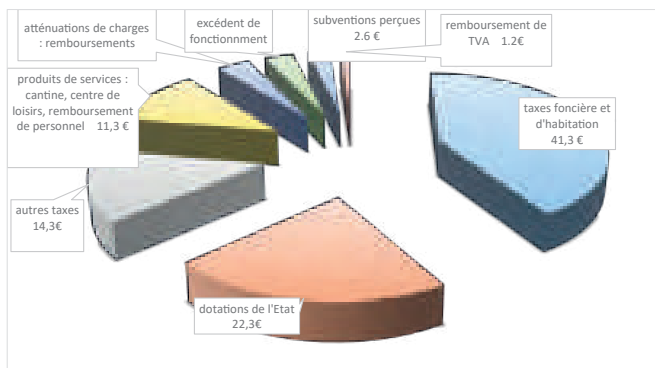
**■ A quoi a servi cet argent :**

- des services rendus à la population : restauration scolaire, centre de loisirs, entretien des différents locaux municipaux, état civil, agence postale, aide aux anciens, des animations ...
- au maintien de la propreté du village malgré un nombre important d'incivilités (déchets abandonnés régulièrement à proximité des points d'apport volontaire, ramassage des déjections canines...), entretien des espaces verts, des rues, du stade...
- des travaux sur le domaine public, l'éclairage public : parking du cimetière, réfection du mur rue du ruisseau, ralentisseurs pour la sécurité des usagers de la route...
- des travaux dans différents bâtiments communaux : insonorisation de la cantine de l'école, de la salle des fêtes, installation de la climatisation dans le bâtiment Noé,
- des subventions versées aux associations : la commune a fait le choix de maintenir les subventions versées malgré la réduction importante des activités du fait de la crise sanitaire
- au remboursement de la dette

REPARTITION POUR 100 € DE DEPENSES



REPARTITION POUR 100 € DE RECETTES



Le conseil municipal a fait le choix de voter un budget maîtrisé mais ambitieux porté à 1 563 000€ pour offrir toujours de meilleurs services à la population. Malheureusement, la crise sanitaire, toujours présente, limite nos actions mais nous continuons à travailler pour faire aboutir nos projets.

La maîtrise des coûts, la recherche de subventions demeurent nos priorités.

De nombreux projets sont en cours de réalisation et nécessitent plusieurs mois pour aboutir (études, recherches de financements extérieurs, autorisations administratives...)

Quelques exemples :

- L'aménagement du parc situé derrière la mairie,
- L'aménagement d'un nouveau local pour la police municipale et le CCAS,
- La réhabilitation du moulin, l'acquisition d'un terrain de 8000m<sup>2</sup> près du moulin pour aménagements en lien avec le projet du moulin,
- Continuer à entretenir le patrimoine communal : changement des fenêtres d'une partie de l'école, réhabilitation du patrimoine de l'église, sécurisation des rues..
- Maintien des subventions aux associations, une nouvelle programmation de festivités et animations culturelles.

**■ Taxe foncière 2021**

Depuis 3 ans le gouvernement a engagé la suppression de la taxe d'habitation. A ce jour 80% de la population ne la paye plus et en 2023, elle aura totalement disparu pour toutes les résidences principales.

Pour compenser cette perte de recettes pour la commune, l'Etat transfère le produit de la taxe foncière du département à la commune. Cependant, ce transfert ne compense pas la totalité de la perte de recettes, ce qui oblige l'Etat à nous verser une indemnité compensatrice sans garantie de son maintien dans les années à venir.

Aussi, afin de permettre à la commune de maintenir ses ressources et de mener à bien les projets sans avoir recours à l'emprunt, le conseil municipal a voté une légère augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Celle-ci représentera en moyenne 35 € pour une année par logement. Ainsi, le contribuable voit sa fiscalité totalement modifiée : taxe d'habitation supprimée, part départementale de la taxe foncière transférée à la commune.



DES ATELIERS PHYSIQUES POUR LES SENIORS DE VILLENEUVE

Le CCAS et l'association Profession Sport 66 ont mis en place des ateliers physiques pour les seniors.

L'objectif de ce programme de prévention santé est de permettre à tous les seniors d'avoir accès à une pratique d'activité physique pour vieillir autonome et en bonne santé. Grâce à ces ateliers, les participants ont pu maintenir leur condition physique, diminuer la fréquence et le risque de chutes, développer et entretenir le lien social.

Ces activités se sont déroulées dans le respect des normes sanitaires suivant les recommandations du ministère des sports et de la santé. 2 groupes de 6 personnes se sont réunis à plusieurs reprises (lundis après-midi et jeudi après-midi) pour profiter de ces activités.

Ces ateliers ont pu être proposés gratuitement aux villeneuvois grâce au soutien financier de Cap Seniors Prévention, la caisse régionale d'assurance maladie, la MSA, la sécurité sociale des indépendants, la CARSAT, l'ARS, la CNRACL, AGIRC - ARRCO, l'IRCANTEC et la CAMIEG.



# sport-senior

CONSEILS CANICULE ET FORTES CHALEUR

En cas de canicule ou de fortes chaleurs, notre santé est en danger : risques de fatigue ou d'accidents graves et même mortels comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Retrouvez ci-dessous des conseils à suivre quand les températures grimpent. Si au cours de l'été, nous rencontrons des températures caniculaires, la municipalité pourra mettre à la disposition des personnes vulnérables une salle climatisée

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Proposé par le CCAS, le portage de repas à domicile est un service pratique et souple qui peut être utilisé pour quelques jours seulement et pour de longues périodes. Il est accessible à toutes les personnes quel que soit leur âge ou leur situation. Le portage de repas permet de garder une alimentation variée et équilibrée notamment en cas de retour d'hospitalisation d'isolement ou d'apparition de la dépendance chaque jour y compris le week-end et les jours fériés. Un agent livre un repas complet équilibré élaboré par un diététicien et cuisiné par des professionnels.

Le menu comprend une entrée, un plat accompagné d'un légume, un fromage et un dessert, une demi-baguette de pain.

Les repas sont livrés dans un camion frigorifique que le SYM Pyrénées Méditerranée met à disposition des communes partenaires dont Villeneuve.

L'inscription se fait à l'accueil de la mairie.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | Santé publique France

## ATTENTION CANICULE

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Formez les volets et fermez les jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) | solidarites-sante.gouff.fr • meteo.fr • #canicule

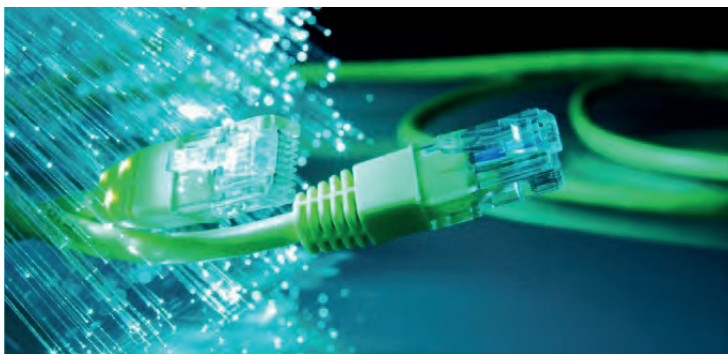


### INSCRIPTIONS AU PERISCOLAIRE ET A LA CANTINE

Les inscriptions à la cantine et au périscolaire pour la prochaine année scolaire sont ouvertes au secrétariat de la mairie. Les modalités et les dossiers d'inscriptions ont été distribués fin juin aux parents. Pour le mois de septembre, date limite des inscriptions, vendredi 13 août.

### INSTALLATION DE LA FIBRE A VILLENEUVE

100% du département des Pyrénées-Orientales sera raccordé à la fibre optique d'ici la fin 2022. Les 36 communes de Perpignan Méditerranée Métropole (dont Villeneuve) sont déployées par une initiative privée de l'opérateur Orange. La majorité des foyers de Villeneuve a été raccordée. A ce jour 80% de la commune est fibrée. La Sotranasa qui réalise les travaux de câblage pour le compte d'Orange ne communique pas à la mairie l'adresse des prochains foyers qui seront raccordés. Les habitants non pourvus à ce jour peuvent contacter par mail ([lafibrearrive@sotranasa.com](mailto:lafibrearrive@sotranasa.com)) la société afin de savoir quand les travaux auront lieu.



### COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE D'ORDURES MENAGÈRES

Depuis le 5 juillet et jusqu'au 5 septembre, une collecte des déchets supplémentaire est mise en place sur la commune. En plus du jour de collecte habituel, les déchets seront collectés le mardi.

### ELECTION DU MAIRE ET ADJOINTS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants composé de 18 écoliers s'est réuni pour la première fois le 22 juin pour élire le maire et les adjoints. Après 3 tours de scrutin, Tom Gonzales a été élu maire. Mathilda Poulain, Nathan Hurvois, Justine Hallenaut et Lenny Mitgere seront les adjoints. Le maire, Patrick Pascal, a remercié les écoliers pour leur participation et leur a présenté les missions et le fonctionnement du conseil des enfants. Les jeunes élus ont participé à leur première manifestation mercredi 23 juin en remettant les traditionnels bouquets lors de la Saint Jean et se sont inscrits dans des 4 commissions pour préparer des projets. Bon mandat à tous ces jeunes élus !

# ELECTIONS



### LES ANIMATIONS TOURISTIQUES DE L'ÉCOPARC CATALAN

L'Écoparc catalan qui regroupe les communes de Baixas, Calce, Pézilla la Rivière et Villeneuve la Rivière autour des éoliennes propose cet été plusieurs animations touristiques. Tout d'abord, un jeu en plein air "L'Explore Game de l'Écoparc Catalan" sera disponible gratuitement pour les villeneuvois et les touristes début juillet. Ce jeu d'aventure et d'exploration scénarisé, guidé par application mobile téléchargeable sur tout téléphone ou tablette sera disponible toute l'année. Il faudra parcourir les rues de Villeneuve et résoudre une enquête. À la recherche d'un trésor englouti... L'application mobile sera disponible courant juillet. Comme l'année dernière, 2 visites guidées gratuites du parc éolien et du village seront organisées gratuitement **jeudi 29 juillet et vendredi 6 août**. Nouveauté cette année, des parcours en trottinettes électriques à travers la garrigue, les vignes, les bords de la Têt et les éoliennes seront proposés au départ de la Mairie de Villeneuve **lundi 12 juillet et lundi 9 août** (Réservations disponibles en ligne sur le site de l'Office du Tourisme Communautaire [www.perpignantourisme.com](http://www.perpignantourisme.com) - Information sur les parcours au 07.68.99.93.18).





## Vie Associative

### Rencontre avec Elodie Courtin, présidente des Festif's.

#### Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Les Festif's sont une association de bénévoles organisant des manifestations tout au long de l'année pour animer le village. Nous proposons des animations qui s'adressent à tous les Villeneuvois, jeunes et moins jeunes. Avant le Covid, nous organisons chaque année plusieurs soirées musicales avec dégustations de tapas, le bal du 14 juillet, une soirée pour la fête d'hiver et le lundi de Pâques une chasse aux œufs pour les enfants au stade. Nous sommes également présents lors du marché de Noël. Notre moment fort de l'année est la fête locale d'été en août pour laquelle nous programmons sur la place des orchestres ou des groupes de musique. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons dû interrompre à notre grand regret nos activités.

#### Cet été, proposerez-vous des animations ?

Si les conditions sanitaires le permettent nous proposerons 2 soirées cet été. Le 14 juillet nous avons sollicité l'orchestre des Casenoves pour une soirée festive sur la place. Le 22 août, c'est le groupe très connu dans le département "Alchemist" qui sera chargé d'animer la fête locale.

#### Pour terminer, avez-vous un message à adresser aux villeneuvois ?

Nous avons deux messages à faire passer. Tout d'abord nous renouvelons notre appel pour que de nouveaux Villeneuvois rejoignent notre association. Que ce soit le jour de nos manifestations ou tout au long de l'année, nous avons beaucoup de travail et l'aide de nouveaux membres serait la bienvenue. Nous pensons en particulier aux jeunes villeneuvois dont l'énergie, la vitalité et de nouvelles idées nous feraient du bien...Le second message s'adresse à tous les villeneuvois. Après cette longue interruption de nos activités pour cause du Covid, nous sommes impatients de vous retrouver et espérons vous voir nombreux sur la place.

### COURS DE DANSES COUNTRY GRATUITS CET ETE

Le club de danses country FOUR WINDS DANCERS (danses en ligne) continue les cours aux mois de juillet et d'août, et vous invite à les rejoindre. Ces cours sont absolument gratuits. Participer à ces cours vous permettra de connaître ce style de danses, le tout dans la joie et la bonne humeur. Les cours avec l'animatrice Agnès auront lieu les JEUDIS de 19 h à 20 h aux dates suivantes : 22 juillet ; 5 août ; 19 août et 2 septembre. Merci de bien vouloir s'inscrire au 03 99 84 22 afin de pouvoir

#### Numéros Utiles

Mairie 04.68.92.82.00  
Police Municipale 06.88.96.24.72  
CCAS 06.09.60.18.30  
Ecole 04.68.92.17.86  
Déchèterie  
- Saint Estève 04.68.38.01.69  
- Le Soler 04.68.08.09.36  
Samu 15  
Gendarmerie 17  
Pompiers 18

fermeture de la  
Médiathèque cet été  
Rouverture  
mercredi 1 septembre



## Les Rendez-Vous de l'été

**LES MERCREDIS DU JARDIN** (jardin de la mairie - entrée libre et gratuite)

**Mercredi 21 juillet 20h30** : soirée contes avec la Compagnie le Cri de la Mouette

**Mercredi 11 août 21h30** : cinéma en plein air "Intouchables" avec Omar Sy et François Cluzet



### FETE LOCALE

**Dimanche 22 août 21h30** : spectacle "Karma Sutra Tour" avec les Al Chemist : Place de la République  
Repas sur la place si la situation sanitaire le permet.

**Lundi 23 août** : Olympiades des enfants (jeux - défis sportifs)  
15h au stade

### LES ANIMATIONS

**Vendredi 13 août** : 20h30 (rdv devant l'église) - visite guidée du village

**Eglise st Jean l'Evangéliste** : ouverture tous les samedis de juillet, août et septembre de 11h à 12 h.

**Concours de pétanque 21 h au boulodrome** : tous les vendredis concours en doublettes formées

### Journée «Sang /Sang Assos»

**Samedi 4 septembre** : Stade Municipal à partir de 10h  
Stands associatifs, récompenses sportives & engagement associatif, démonstrations, animations, repas et soirée.